

« Plus de courage, Mme Taubira » par Michel Warchawski

Description

PAR MICHEL WARSCHAWSKI

Sin -Hebdo, juin 2013

Trois lettres ont le don d' nerver les dirigeants isra liens : BDS. Pour Boycott, D sinvestissement, Sanctions. Nous en avons parl  plusieurs fois dans les pages de notre mensuel pr f r  mais un rappel n'est pas inutile : il s'agit d'une campagne internationale, lanc e il y a huit ans par l'ensemble des organisations politiques, syndicales et associatives palestiniennes pour appeler la communaut  et l'opinion publique internationales   se mobiliser pour exiger la mise en  uvre de sanctions, politiques, diplomatiques, financi res et commerciales contre l'Etat d'Isra l tant qu'il refusera de respecter le droit international et les nombreuses r solutions de l'Onu concernant ce qu'on appelle   la question palestinienne  .

Cette campagne a pris aujourd'hui son rythme de croisi re et porte d  ses fruits, comme le confirment diverses initiatives l gislatives prises par le gouvernement isra lien pour tenter d'en enrayer les effets.

Face   cette campagne, inspir e par les initiatives BDS contre l'apartheid en Afrique du Sud il y a un demi-si cle, la R publique fran aise se singularise une fois de plus : alors que dans tous les autres pays du monde   Isra l exclu  videmment   l'appel   des sanctions est consid r  comme un acte politique l gitime, des militants fran ais ayant appel  au boycott sont poursuivis en justice.

En effet, alors qu'elle  tait ministre de l'Int rieur du gouvernement Sarkozy, Mich le Alliot-Marie avait,   la demande du Conseil repr sentatif des institutions juives de France (Crif), donn  l'instruction au parquet de poursuivre en justice les instigateurs de l'appel au boycott, n'h sitant pas   faire l'inf me amalgame entre boycott d'Isra l et boycott de produits casher. Des proc s sont aujourd'hui en cours, notamment   Colmar, Perpignan et Alen on.

Rappelons qu'  une exception pr s, les proc s pr c dents s'achev s par des non-lieux ou par la fermeture des proc dures.

Le changement de gouvernement et surtout la nomination de Christiane Taubira comme garde des Sceaux laissaient esp rer que cette criminalisation de l'appel au BDS allait cesser et que la France se joindrait aux autres pays europ ens qui consid rent celui-ci comme faisant partie du droit   l'expression.

Madame Taubira, qui j'ai remis, en décembre dernier, lors de l'attribution du Prix des droits de l'homme au Centre d'information alternative dont je suis président, un appel des universitaires français à abolir la directive Alliot-Marie, et qui me disait alors « ne pas être insensible à cette requête », semble avoir aujourd'hui décidé de botter en touche : arguant de sa décision à la fois louable en soi et de ne pas intervenir, comme c'était trop souvent le cas à l'époque sarkozienne, dans les initiatives du parquet, la garde des Sceaux laisse la procédure suivre son cours.

Christiane Taubira est une femme respectable que nombre d'entre nous admirons pour son courage et sa droiture. Espérons que face à ces procès iniques contre des militant(e)s qui combattent l'impunité dont jouit l'État colonial israélien, elle saura faire preuve du même courage que celui qui l'a caractérisée quand elle a imposé la loi contre l'esclavage ou soutenu le mariage pour tous.

Je me permets de lui rappeler que c'est précisément pour l'action du Centre d'information alternative contre l'impunité qu'elle m'avait remis le Prix des droits de l'homme de la République française. La campagne BDS est avant tout une bataille contre l'impunité d'Israël : il faut cesser le harcèlement judiciaire de ceux qui luttent en France contre cela.

[Source](#)

date créée
2013/06/19